

# ECHOS DU PAYS

**PRIX : 250 F CFA**

**Bonne et  
Heureuse  
Année 2022**

Hebdomadaire togolais d'informations générales, d'analyses et de publicité N° 427 du 13 Jan. 2022

## **Elections régionales au Togo :**

# **Tout se joue en cette année 2022**

*Les élections régionales doivent en principe se tenir au cours de cette année 2022 comme annoncé par le gouvernement. Elles devraient avoir lieu en 2021 pour donner un coup de pouce au processus de décentralisation enclenché au Togo depuis quelques années. A la suite des élections municipales qui ont eu lieu en 2019,*

*c'est tout à fait logique que les régionales se tiennent puisque ce sont les deux niveaux de décentralisation voulus par le Togo. Le gouvernement avait abandonné l'idée de les organiser en 2021 pour permettre aux acteurs politiques de se retrouver pour s'entendre sur la manière d'organiser ces régionales...*

**P.3**

## **Insécurité routière :**

# **Des centaines de morts enregistrés en 2021**

**P.5**



## **Huit militaires aux arrêts à Ouagadougou pour tentative de déstabilisations des institutions de la République**

**P.7**

### **CAN CAMEROUN 2021 :**

**La covid fait mal aux sélections mais la fête a lieu**

**P.7**

### **Filière café-cacao :**

**Baisse de la production et de la commercialisation en 2021**

**P.5**

## Les maladies non transmissibles, véritable problème de santé publique

Les maladies non transmissibles, également appelées maladies chroniques, ne se transmettent pas d'une personne à l'autre. Les MNT constituent aujourd'hui le plus gros problème de santé publique. Elles sont responsables de plus de 70% des décès dans le monde, sans compter les douleurs chroniques et une diminution de la qualité de vie qu'elles entraînent. Elles sont de longue durée et évoluent en général lentement. Les quatre principaux types de maladies non transmissibles sont les maladies cardio-vasculaires, les cancers, les maladies respiratoires et le diabète. Les maladies cardiovasculaires sont les accidents vasculaires cardiaques ou cérébraux (AVC). Quand on parle des maladies respiratoires on fait allusion à l'asthme. On constate que, même pour les décès de personnes moins âgées, les trois principales MNT sont une cause fréquente de morbidité, 46,9% chez les hommes et 59,7% chez les femmes. Les maladies non transmissibles résultent d'une association de

facteurs génétiques, physiologiques, environnementaux et comportementaux. Toutes les tranches d'âges et toutes les régions sont affectées par ces maladies. On les associe souvent aux groupes plus âgés, mais les faits montrent que 15 millions des décès attribués aux maladies non transmissibles surviennent entre 30 et 69 ans. On estime que plus de 85% de ces décès prématurés sont enregistrés dans des pays à revenu faible ou intermédiaire. Les enfants, les adultes et les personnes âgées sont tous vulnérables aux facteurs de risque, qu'il s'agisse de la mauvaise alimentation, de la sédentarité, de l'exposition à la fumée du tabac ou des effets de l'usage nocif de l'alcool. L'expansion de ces maladies est alimentée par des phénomènes tels que la mondialisation des modes de vies défavorables à la santé et le vieillissement des populations. La mauvaise alimentation et la sédentarité peuvent se traduire au niveau individuel par une augmentation de la tension artérielle, de la glycémie,

de la lipidémie et l'obésité.

Le tabagisme, la sédentarité, la mauvaise alimentation et l'usage nocif de l'alcool sont tous des comportements qui augmentent le risque de maladies non transmissibles. On impute au tabac plus de 7,2 millions de décès par an y compris ceux par exposition à la fumée des autres. Selon les projections, ce chiffre devrait sensiblement augmenter dans les prochaines années. On impute environ 4,1 millions de décès par an à une consommation excessive de sel. Plus de la moitié des 3,3 millions de décès par an imputables à l'alcool sont dus aux MNT, parmi lesquelles le cancer. On peut attribuer 1,6 million de décès par an à une activité physique insuffisante. L'hypertension artérielle, le surpoids ou l'obésité, l'hyperglycémie ou élévation du taux de glucose dans le sang et l'hyperlipidémie ou élévation du taux de lipides dans le sang augmentent le risque de maladies non

transmissibles.

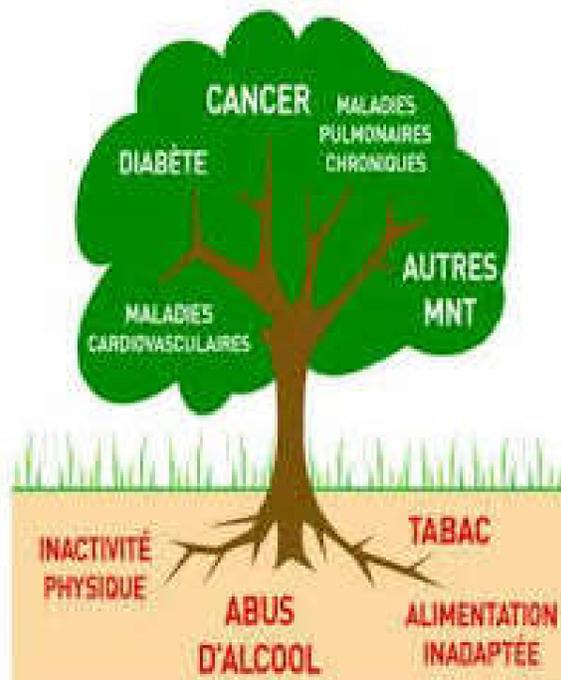
Pour lutter contre les maladies non transmissibles il suffit tout simple-

ment de réduire les facteurs de risque associés à ces maladies. Il est recommandé de faire des activités physiques régulières. Eviter de rester sur place à longueur de journée sans un déplacement à pied ou sans mener une activité qui

nécessite l'effort physique. Ceci permettra de perdre le poids qui est l'une des causes des AVC. L'activité

physique permet de faire circuler le sang de l'organisme, cela permet également de lutter contre les AVC. Une bonne alimentation permet d'être à l'abri des MNT. La médecine recommande de manger peu gras. Eviter de manger trop sucré et trop salé. Eviter de consommer le tabac à l'origine du cancer l'une des quatre maladies non transmissibles. C'est, de loin, le principal facteur de risque évitable de cancer. Les personnes qui fument ont plus de risque de développer un cancer que celles qui ne fument pas. Ce risque augmente avec la durée du tabagisme et la quantité de tabac fumée. S'il est bien connu que le tabagisme est le premier facteur de risque de certains cancers, le grand public ignore souvent que c'est aussi l'un des principaux facteurs de risques de maladies cardiovasculaires comme l'hypertension artérielle, l'insuffisance cardiaque ou encore l'artériopathie des membres inférieurs. La fumée du tabac contient en outre des substances irritantes qui vont altérer le bon fonctionnement des poumons et des bronches. Les maladies respiratoires causées ou associées au tabagisme sont nombreuses. Il y a par exemple l'asthme, les infections respiratoires ou encore la bronchite chronique. Il existe également un lien, peu connu, entre le tabagisme et le diabète. Chez les fumeurs, le tabac augmente le risque de développer un diabète de type 2 c'est-à-dire diabète lié au mode de vie et chez les personnes diabétiques, le tabagisme aggrave les complications du diabète.

M. Mazé



ment de réduire les facteurs de risque associés à ces maladies. Il est recommandé de faire des activités physiques régulières. Eviter de rester sur place à longueur de journée sans un déplacement à pied ou sans mener une activité qui

physique permet de faire circuler le sang de l'organisme, cela permet également de lutter contre les AVC. Une bonne alimentation permet d'être à l'abri des MNT. La médecine recommande de manger peu gras. Eviter de manger trop

### TOUR DE GARDE DES PHARMACIES DU 10 au 17 Janvier 2022

SANTE	Près de NOPATO	70 44 91 37	
ETOILES	10 Av. Nouvelle Marche	22 21 88 47	96 27 05 05
AMESSIAME-BE	Marché de Bè	22 21 49 74	96 32 97 60
DES APOTRES	Akodésséwa, Face Etocotran	70 45 38 05	
KODJOVIAKOPE	Avenue Duisbourg	22 21 89 90	22 20 44 71
AVE MARIA	Face ENSF près du CHU Tokoin	22 22 33 01	
BON SECOURS	Grand Collège du Plateau - Cassablanca		70 45 76 74
St PAUL	Bd. Jean Paul II	22 61 85 08	
LE JOURDAIN	face au CEG Tokoin Wuiti	22 61 56 14	92 38 30 50
HEDZLANAWE	Marché HEDZLANAWE	22 26 49 61	
KOUESSAN	En face du stade de Kégué	96 80 10 01	90 5048 12
KLOKPE	Derrière la Foire Togo 2000	96 80 10 03	90 53 60 52
J-MIMSHAK	50m de la base de Satom Hountigomé	22 60 30 50	92 24 42 70
PHARMACIE 2000	Bè Kpota près du Marché Dzifa	22 70 01 69	96 37 94 25
CHRIST-ROI	Kagomé	22 27 46 66	97 77 12 31
ELI-BERACA	Adidogomé, face bureau de poste	99 91 13 42	99 69 89 21
LA REFERENCE	Adidogomé Assiyéyé, à côté du bar Madiba	96 80 09 96	
BONTE	Wonyomé-Adidogomé en face de la station Sanol	96 80 09 00	
DE LA VICTOIRE	voie douane Adidogomé-carrefour Limousine	99 80 14 09	
JAHNAP	A côté de l'EPP Gakli, Djidjolé-Gakli	22 51 22 86	96 80 09 29
CONFIANCE	Face GTA	22 42 43 81	91 01 33 38
LUMIERE	Agbalépédogan	70 43 15 49	
GROUPE C	non loin de l'EPP Groupe C	99 98 20 87	92 33 49 76
ORCHIDEES	AGOE-TELESSOU, LEO 2000	22 51 30 40	99 01 03 74
SOLIDARITE	Rue Avédji Vakpossito - Près Station Total Totsi	96 80 09 76	
ARC-EN-CIEL	Agoè-Téléssou, à 50m du Carrefour Margot	90 38 08 10	
APOU ANTOINE	Bd Lycée Agoè-Nyivé - Agoè-Assiyéyé	96 67 59 50	
EMMAÛS	route Mission Tové à côté du bar Solidarité	70 40 25 40	96 80 09 12
DENIS	Agoe Kové, Carrefour Kpogli	93 08 46 40	70 12 35 85
ABRAHAM	Agoè-Logopé Kossigan	22 50 10 00	92 25 99 83
AGOE-NYIVE	A côté de l'Eglise Catholique d'Agoè-Nyivé	91 61 02 62	
MAWUNYO	Agoè-Sogbossito, en face de la station OANDO	70 42 34 64	
TAKOE	Avant la station CAP ESSO de Zongo	70 45 62 17	96 80 09 77
ELEMAWUSSI	Adétikopé, avant PIA (Plateforme Industrielle)	92 34 06 80	
SANGUERA	Près du Lycée de Sanguéra	70 42 80 80	99 90 89 72
GANFAT	Agoè Daliko près du Carf EDEM (CAMP GP)	70 22 15 15	
EL-SALI	Rte Lomé-Kpalimé, Aflao Apédokoè	93 54 24 11	70 12 44 44
VERSEAU	Près de la maison Bateau Baguida	22 27 34 53	92 05 23 49
HYGEA	Face Lycée publique de Baguida	99 27 36 36	

Lisez chaque semaine votre journal

**ECHOS**  
DU PAYS

l'information au coeur du développement

### NUMÉROS UTILES

CHU Tokoin	22 21 25 01
CHU Campus	22 25 77 68
Commissariat Central	22 25 47 39
Sûreté Nationale	22 21 28 71
Sapeurs pompiers	118 ou 22 21 67 06
Gendarmerie	172 ou 22 22 21 39
Police secours	117
Renseignement	119

**ECHOS**  
DU PAYS

Siège : Agbalépédo

Récépissé  
n°383/14/10/09/HAAC  
13 BP 507  
e-mail:  
augustin.sizing@yahoo.fr  
Maison de la Presse  
Casier N°26

Directeur de Publication

Augustin M. SIZING  
90 03 18 24  
22 34 13 57

Rédacteur en chef

Roger GBESSIA

Equipe de rédaction

Augustin S.,  
Roger GBESSIA; Brel M.,  
Simeau E., M. Mazé

Imprimerie

Direct Print

Infographie

Hugues AYIVI-BLIBO

Tirage

2000 exemplaires

## Elections régionale au Togo :

# Tout se joue en cette année 2022

Les élections régionales doivent en principe se tenir au cours de cette année 2022 comme annoncé par le gouvernement. Elles devraient avoir lieu en 2021 pour donner un coup de pouce au processus de décentralisation enclenché au Togo depuis quelques années. A la suite des élections municipales qui ont eu lieu en 2019, c'est tout à fait logique que les régionales se tiennent puisque ce sont les deux niveaux de décentralisation voulus par le Togo. Le gouvernement avait abandonné l'idée de les organiser en 2021 pour permettre aux acteurs politiques de se retrouver pour s'entendre sur la manière d'organiser ces régionales. Les travaux de la Concertation entre Acteurs Politiques (CNAP) ont duré 6 mois à la suite desquels, des propositions ont été faites au gouvernement. C'est donc logique que le gouvernement pense à les organiser au cours de cette année. Les choses vont se mettre en place tout doucement pour que ce rendez-vous électoral puisse avoir lieu. La nouvelle Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) se mettra en place conformément aux propositions de la CNAP et à la loi pourtant compo-

sition de la CENI adoptée par le parlement en octobre dernier. Selon des indiscretions, l'appel à candidature pour les membres de la CENI se fera incessamment par le gouvernement et les députés actuellement en vacances pourraient être convoqués en session extraordinaire pour le choix de ceux qui feront partie de la nouvelle CENI. Avec ces dispositions, c'est donc clair que les élections régionales auront lieu cette année sauf décision des dernières minutes. Ce rendez-vous est très capital pour avancer dans la décentralisation. A l'occasion des vœux de fin d'année, des chefs des partis politiques ont fait allusion à ces régionales même si certains ne sont pas d'accord avec la composition de la CENI adoptée par le parlement. Pour le président du Mouvement des Républicains Centristes, Frédéric Abass Kaboua, les régionales auront lieu cette année. « *Quand vous prenez le budget général 2022, vous constaterez qu'il y a une augmentation significative au niveau de ce qu'on a affecté au ministère de l'administration territoriale, c'est justement ces élections qui ont fait gonfler l'enveloppe* », a-t-il déclaré lors

d'une sortie médiatique. « *Quand ces élections auront lieu, le Togo fera ouf parce qu'on va finir d'assoir près de 90% de ce qui concerne la décentralisation avec la nomination des gouverneurs de régions* » a poursuivi M. Abass Kaboua. Au sein des formations politiques ce sont les préparatifs qui se font pour celles qui veulent bien y participer. Même si certaines formations font semblant, elles iront à ces élections. A l'Alliance Nationale pour le changement l'on attend que le gouvernement annonce officiellement la tenue de ces élections. Au lieu de se mettre dans le bain, elle tergiverse, c'est comme cela, qu'elle verra les choses défilées devant elle et après c'est pour créer à la fraude.

Heureusement que les Togolais sont habitués à ces genres de choses où des responsables critiquent l'organisation des scrutins mais à la fin tout le monde y prend part. C'est toujours la même stratégie alors qu'elle n'a jamais payé, au contraire elle pénalise. On sait tout ce qui a été dit lors de l'adoption de la loi sur la modification du code électoral. Pour la nouvelle CENI, elle sera composée de 17 membres comme



Quelques électeurs dans un centre de vote

toujours dont 7 pour la majorité parlementaire et 7 pour l'opposition parlementaire et extra parlementaire. Ce qui a suscité des remous au sein de l'opposition radicale. Deux membres de la société civile et un membre de l'administration viendront compléter le nombre. C'est donc la nouvelle couleur de la CENI qui va organiser les régionales. Si les partis de l'opposition sont conséquents avec eux-mêmes, ils vont boycotter les élections mais il n'est rien. « *En politique, je pense qu'il faut avoir une certaine cohérence. Si vous considérez que vos points de vue n'ont pas été considérés lors des discussions et que vous*

*décidez de quitter la table, il faut rester cohérent, jusqu'à la mise en œuvre. Le processus pour les candidatures de la CENI est lancé, ce qui sera logique c'est que les gens qui ne se retrouvent pas dans le nouveau code électoral ne participent pas à la mise en œuvre de la CENI, ce qui aura un sens* », a lancé le président du Nouvel Engagement Togolais, M. Gerry Komandéga Taama à ses amis de l'opposition. A la fin c'est tout le monde qui sera dans la course pour des sièges des conseillers régionaux. Pour narguer ces frères de l'opposition, ceux qui tergiversent encore, le président du MRC Abass Kaboua lance

« *Nous allons mettre en place, la nouvelle CENI, vous verrez que ceux qui ont criés seront dedans. Ils iront aux régionales avec la CENI qu'ils contestent* ». Ce n'est pas du tout une surprise, l'exemple des locales de 2019 et les législatives de 2018 est là. Une partie de l'opposition a refusé d'aller aux législatives mais elle a pris part aux municipales avec la CENI qu'elle rejetait. Pourquoi l'opposition n'est pas conséquente avec elle-même ? De toutes les façons le gouvernement avance et si certains préfèrent courir derrière le train au lieu de partir à point, c'est tant mieux.

M. Mazé

## Filière café-cacao :

# Baisse de la production et de la commercialisation en 2021

**La filière café-cacao n'a pas connu le même succès en 2021. Selon les chiffres communiqués par le Comité de Coordination de la filière café-cacao (CCFCC), elle a enregistré au terme de la campagne 2020-2021, une baisse dans la production et la commercialisation. Devant cette situation, les premiers responsables de la filière se mobilisent déjà pour améliorer les rendements à la prochaine saison.**

Au terme de la dernière campagne de la filière café-cacao au Togo, la production du café s'est établie à 2400t contre 2500 pour la campagne 2019-2020, soit une baisse de 4% en une année. En ce qui concerne le cacao, sa production s'est établie à 6100t en 2021 alors que sur l'exercice précédent, elle ressortait à 10.600t. Ce qui représente une chute de 70%.

Au niveau de la commercialisation, la chute est estimée à plus de 23% pour le café dont le volume vendu est de 2000t contre 2600t en 2020. La



quantité de cacao commercialisée quant à elle est ressortie à 5400t en 2021 contre 10600t il y a un an. Ce qui traduit une chute de 50%.

Face à ce bilan non satisfaisant, les autorités

en charge de la filière café-cacao ont annoncé en juin dernier à travers l'Institut de Conseil et d'Appui (ICAT) la mise à la disposition de 635.000 plants de cacaoyers au profit des acteurs de la filière

avec pour objectif fondamental l'amélioration des rendements de la filière.

Pour la campagne 2021-2022 lancée officiellement le 23 décembre dernier à Kpalimé, l'on espère que les chiffres seront bien meilleurs que ceux de la précédente campagne, vu les efforts faits par le Gouvernement. En effet, selon le ministre du commerce Kodjo Adedze, l'exécutif s'est résolument inscrit dans la dynamique d'une augmentation substantielle des productions de ces deux cultures de rente à travers la mise en place progressive d'infrastructures adéquates et performante pour assurer la transformation locale. « *La plateforme industrielle d'Adetikopé (PIA) qui a été inaugurée par le Chef de l'Etat le di-*

manche 6 juin 2021 est pour notre pays, la matérialisation d'une nouvelle vision de développement à savoir : transformer sur place nos matières premières en leur apportant plus de valeur ajoutée et être plus compétitif sur les marchés internationaux » a-t-il indiqué lors du lancement de la prochaine saison à Kpalimé.

En effet, il faut souligner qu'au cours des quatre dernières campagnes, des efforts particuliers ont été déployés par les acteurs pour lever certaines contraintes majeures en vue d'assurer le développement durable des dites filières. Ces efforts se traduisent entre autres par le renforcement de l'appui aux différents acteurs ; la prise de mesures incitatives

pour encourager les jeunes et les femmes à s'intéresser à la cacao culture et à la caféiculture ; l'encouragement de la transformation et de la consommation locale du café et du cacao togolais sur la base des expériences en cours pour apporter une valeur ajoutée aux productions.

Notons que le café est le 2<sup>e</sup> produit exporté par le Togo derrière le coton et le cacao occupe le 3<sup>e</sup> rang. Ces deux produits contribuent aux recettes d'exportations. Petit producteur de par sa superficie, le Togo exporte ses produits caféiers et cacaoyers vers des pays comme le Maroc, l'Allemagne, la Belgique, la France, l'Espagne, l'Italie ou encore la Chine.

Kokou Amentí

Enseignement supérieur :

## Vers la construction d'une 3<sup>e</sup> université publique en 2022

Le Gouvernement envisage la construction d'une 3<sup>e</sup> université publique dans la région des Plateaux. C'est ce qui ressort du discours du ministre de l'Economie et des finances Sani Yaya le 27 décembre 2021 à l'occasion du vote de la loi de finances 2022. Les travaux pourraient démarrer au cours de cette année 2022. Une annonce qui déjà réveille surtout dans la communauté étudiante et même des populations de l'intérieur du pays qui se font des soucis lorsqu'ils doivent inscrire leurs enfants dans l'enseignement supérieur.

Pour le budget de cette année 2022, les députés ont adopté un budget de 1779 milliards de francs CFA. Dans ce montant, le Gouvernement a alloué un peu plus de 190 milliards de francs CFA aux secteurs des enseignements dont 151,6 milliards de francs CFA pour les enseignements primaire, secondaire, technique et de l'artisanat et 40 milliards de francs CFA pour l'enseignement supérieur soit près de 21,5% du budget alloué aux deux ministères selon le ministre de l'économie et des finances.

Conscient de la nécessité de doter le pays d'une 3<sup>e</sup> université publique pour désengorger celle de Lomé et de Kara, le Gouvernement a pris la déci-

sion de construire d'autres universités publiques dans chaque région du pays en commençant déjà cette année par la région des Plateaux. Pour le Gouvernement, il s'agit de doter chaque région du pays d'une université via des partenariats public-privé (PPP). « Le Gouvernement envisage la construction d'une université par région en deux phases et en partenariat public-privé. La première phase concernant la région de la Kara et celle des Plateaux commence dès 2022 » a-t-il indiqué devant les parlementaires.

L'annonce intervient dans un contexte où l'exécutif veut renforcer les infrastructures scolaires et mettre en place d'autres centres d'excellence ainsi

que des instituts de formation en alternance pour le développement (IFAD).

Le Gouvernement togolais ne dort pas sur ses lauriers en ce qui concerne les actions pour renforcer les capacités des établissements scolaires publics et ainsi améliorer la qualité de l'enseignement. Pour les cinq prochaines années, ce sont environ 30.000 salles de classes qui devront être construites. Des efforts salués par les partenaires techniques et financiers du Togo qui n'hésitent pas à soutenir les actions du Gouvernement.

Les travaux permettront de construire sur l'ensemble du territoire 30.000 salles de classe pour le bonheur des apprenants et



IHOU Watéba, ministre de l'Enseignement supérieur

des enseignants qui se plaignent souvent des effectifs pléthoriques dans les classes. Selon le ministre en charge des enseignements primaire et secondaire, le projet va s'étendre aux travaux de réhabilitation et à l'équipement des salles de classe. Sa mise en œuvre s'inscrira dans la droite ligne avec les ambitions du gou-

vernement déclinées dans la feuille de route 2020-2025.

Depuis quelques années, le Gouvernement togolais accorde une attention particulière au secteur de l'éducation. C'est ainsi que pour la dernière rentrée scolaire, le Gouvernement a décrété la suppression des frais de scolarité pour aider soulager les parents

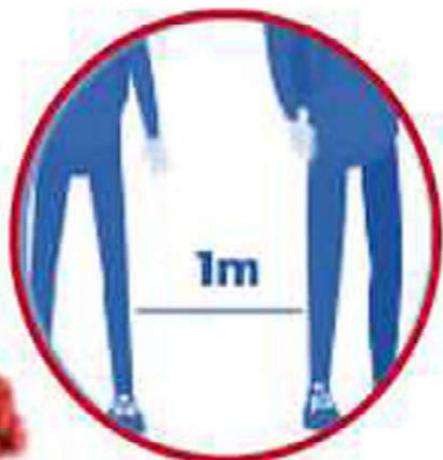
affectés financièrement par la crise sanitaire et coronavirus. Et comme on peut l'imaginer, la prochaine rentrée s'annonce explosive dans les établissements publics. En prélude à cette date du 20 septembre qui verra les élèves reprendre le chemin de l'école, les autorités togo-

La suite à la page 6

## STOP COVID-19

GRANDE CAMPAGNE DE SENSIBILISATION ET DE SOLIDARITÉ  
A L'ENDROIT DES COUCHES VULNÉRABLES

NE NÉGLIGEONS PAS LES GESTES BARRIÈRES



**GARDEZ  
LA DISTANCE  
DE SÉCURITÉ  
D'AU MOINS 1m**



**LAVEZ-VOUS  
LES MAINS  
RÉGULIÈREMENT**



**PORTEZ VOS  
MASQUES  
OU CACHE-NEZ**

## Insécurité routière :

# Des centaines de morts enregistrés en 2021

Il y a encore mort d'homme sur les routes togolaises au cours de l'année écoulée. S'il est vrai qu'on ne peut pas avoir zéro accident dans une année, il est aussi vrai qu'il y a des accidents qui proviennent de l'erreur humaine. Pour l'année 2021, 600 victimes ont été enregistrées sur les routes togolaises contre 556 au cours de l'année 2020 selon le ministre de la sécurité et de la protection civile, le Général Yark Dameham. Les chiffres augmentent toutes les années malheureusement. Avec toute la sensibilisation et les sanctions infligées aux contrevenants par les forces de l'ordre, force est de constater que les mêmes erreurs sont commises sur les routes entraînant du coup des accidents. Comme toujours les mêmes causes sont toujours à l'origine des accidents de la circulation. L'excès de vitesse constaté chez la plupart des usagers de la route. Certains conduisent leurs engins comme s'ils ne mourront pas ou ne se blesseront pas en cas d'accident. Il vaut mieux arriver là où vous allez tard que de ne jamais arriver. Il faut toujours se lever tôt et rouler normalement pour aller à votre destination. Si vous démarrez tard, accep-

tez votre retard au lieu de se livrer à la vitesse sur la route et lorsque l'accident survient, il ne se limite malheureusement pas à vous seul parfois. Peut-être que dans la précipitation votre engin percute un autre ou c'est plutôt par imprudence que vous vous faites écraser par un véhicule. Dans la majorité des accidents, l'auteur n'est pas le seul. Il y a forcément des victimes collatérales. La non-maitrise ou le non-respect du code de la route est un autre facteur des accidents de la circulation. Beaucoup d'usagers de la route ne maitrisent pas le code de la route. Ils sont sur leur engin, la route est là devant et puis c'est tout, ils avancent seulement. Ils ne savent pas quand faut-il dépasser un autre usager ou même parfois comment dépasser l'autre. Beaucoup méconnaissent les panneaux de signalisation sur la route. Il est important de connaître et de comprendre les signes sur la route, la route parle et il faut comprendre son langage pour éviter de causer du tort à autrui. Les feux de signalisation ne sont rien pour certains usagers de la route qui foulent à pied ces feux alors que ce sont ces signes qui réglementent la circulation dans les carrefours. Il n'est

pas rare de constater dans un carrefour que pendant que le feu est au rouge, des usagers dépassent les autres immobilisés et franchissent les feux. Ils forcent le passage et obligent les usagers qui ont la priorité de passer à leur céder le passage. C'est une habitude pour beaucoup d'usagers d'augmenter de vitesse lorsque le feu est à l'orange alors qu'ils devraient plutôt ralentir et s'arrêter lorsque le feu passe au rouge. Ce sont des comportements inciviques qui sont constatés régulièrement dans la circulation et qui sont à l'origine des accidents. Ces accidents sont purement humains c'est-à-dire causés par l'usager lui-même alors qu'il sait pertinemment qu'en posant cet acte, il peut arriver un accident. Une cause non négligeable des accidents de la route c'est la conduite en état d'ébriété. Certains consomment suffisamment de l'alcool et après se retrouvent au volant ou au guidon et veulent parcourir des kilomètres. C'est difficile pour quelqu'un qui a consommé une grande quantité d'alcool de pouvoir se déplacer, comment peut-on se dire qu'on peut conduire dans cet état. Il faut être conséquent lorsqu'on pose certains actes. Soit



on consomme modérément parce qu'on va prendre après son engin pour rentrer soit on constate après qu'on a beaucoup bu, on trouve un autre moyen pour se rendre chez soi. Ce sont des actes responsables pour éviter des accidents inutiles avec mort d'homme inutile. Ces genres d'accidents sont souvent constatés dans les périodes des fêtes où il est difficile pour certains de se retenir sous le pot. Pour les récentes fêtes de fin d'année, les services des sapeurs-pompiers ont enregistré 5 décès et 260 blessés.

Au-delà de ces causes dont nous venons de parler, il y a des accidents

qui sont provoqués par l'état de la route. Il y a certaines routes qui sont dans un mauvais état et lorsque les usagers manquent de prudence, les accidents surviennent facilement. Il faut reconnaître que le gouvernement a pris sur lui d'alléger la souffrance des populations en rénovant beaucoup de routes mais des efforts restent encore à faire. Malheureusement lorsque ces routes sont refaites, elles deviennent source d'accident pour certains usagers parce qu'ils roulent sans faire attention. Le parc automobile ne cesse de grandir au Togo alors qu'au même moment les infrastructures routières restent les mêmes. Pas de construction de nouvelles

routes. Ce phénomène est constaté dans la capitale Lomé où il est difficile de circuler sur certains voies à certaines heures. L'embouteillage entraîne des accidents parce que chacun voudrait regagner son bureau ou sa maison à l'heure. Le développement des infrastructures routières ne rime pas avec le nombre d'engins qui y circulent alors que tous les jours que Dieu fait le nombre d'engins augmente. Face à cette situation, le ministère en charge de la sécurité doit poursuivre ses campagnes de sensibilisation. Il faut sévèrement sanctionner les usagers qui posent des actes irresponsables sur les routes.

M. Mazé

## Eau potable au Togo :

# Vers l'amélioration du taux de couverture nationale

**« L'eau c'est la vie » dit-on. Les autorités togolaises ont bien compris cette vérité universelle depuis quelques années déjà. C'est ainsi que d'ici deux ans, le Gouvernement togolais ambitionne d'étendre le taux de couverture nationale en eau potable. Au total 602 postes d'eau autonomes à énergie solaire seront construits dans les cinq régions du pays. Piloté par le ministère de l'eau, la réalisation de ces ouvrages s'inscrit dans le cadre du renforcement de l'hydraulique villageoise et l'amélioration de l'accès à l'eau potable en milieu rural et des ambitions du Gouvernement déclinées dans la feuille de route 2020-2025.**

Dans le cadre de ce projet, le Togo va se doter de 602 postes d'eau autonomes à énergie solaire au profit des populations. Plus d'une trentaine de préfectures bénéficieront de ces postes dont 185 seront construits l'année prochaine et le reste en 2023. L'objectif visé par les autorités togolaises est de parvenir à desservir une grande partie des populations encore en manque d'eau potable surtout dans les zones reculées. En effet, si

près de 43% de la population attend encore d'avoir accès à l'eau potable, il faut reconnaître que le taux de couverture nationale est en nette progression depuis quelques années. Selon les chiffres officiels, le taux d'accès est passé de 25% en 2005 à 57% en 2020. L'objectif du gouvernement est de parvenir à un seuil de 85% au plan national.

Dans le même sillage, plusieurs localités au nord du pays bénéficieront de nouveaux équi-

pements d'accès à l'eau potable. Avec l'appui de la société française de Vergnet Hydro, le ministère devra déployer 300 pompes hydrauliques manuelles. L'installation de ces infrastructures entre en phase avec le projet d'amélioration des conditions sanitaires en milieu rural et scolaire dans les régions des Savanes et devra profiter à 120.000 habitants.

Dans la sous région, le Togo fait partie des pays où le taux de des-

serte en eau potable reste encore bas. Malgré les efforts du Gouvernement engagés depuis quelques années, une bonne partie des populations n'est pas encore servie en eau potable qui est une denrée vitale. En effet, le secteur de l'eau potable au Togo sort d'une longue crise qui s'est traduite par un retard conséquent dans le développement de ses infrastructures et réseaux. Le système de gestion du secteur a connu également nombreuses défaillances qui ont mis en difficulté les ambitions des autorités togolaises qui ont finalement entrepris une série de réformes visant à redéfinir le cadre institutionnel et réglementaire du secteur. Des réformes qui portent leurs fruits pour le bonheur des

populations.

Aujourd'hui, l'amélioration du niveau de service et de production d'eau potable ainsi qu'à l'accroissement du taux d'accès est une réalité au Togo. Les travaux de réhabilitation et d'extension des réseaux d'adductions d'eau en cours dans le pays notamment dans les nouveaux quartiers de la préfecture du Golfe et dans la partie septentrionale visent fondamentalement à améliorer davantage les conditions sanitaires et sociales des populations. Grâce à ces travaux, les populations du grand Lomé et de ses quartiers périphériques et même des villages bénéficiaires ont accès à cette denrée vitale. Avec l'appui de ses partenaires, le Gouvernement ne cesse

de multiplier les initiatives pour renforcer le système de fourniture d'eau aussi bien dans la capitale que dans les autres localités. En 2020, de nouveaux forages profonds à gros débit ont été construits pour alimenter 3 châteaux d'eau. Dans certains nouveaux quartiers, la Togolaise des Eaux (TdE) s'est implantée pour mieux servir les populations de ces localités.

Comme on peut le constater, le taux d'accès à l'eau potable est en constante progression au Togo grâce aux différents projets et programmes mis en œuvre par les autorités en charge du secteur.

Kokou AMENTI

**Plafonnement de la caution du loyer :**

## Quel suivi pour l'application de la nouvelle mesure ?

*En Conseil des ministres le 05 janvier 2022, le Gouvernement togolais a pris un décret portant réglementation de la caution et de la garantie de loyer. Ainsi, la caution est désormais de trois mois et la garantie également à trois mois. Selon le communiqué ayant sanctionné la fin des travaux, cette décision du Gouvernement est motivée par les spéculations qui caractérisent le secteur du logement au Togo, et particulièrement dans le grand Lomé. Au sein de l'opinion, beaucoup sont les locataires qui expriment leur satisfaction par rapport à la nouvelle donne mais d'autres plus prudents, se demandent comment se fera le suivi de l'application de ce décret sur le terrain.*

Le secteur de l'immobilier est marqué depuis quelques années au Togo par la faiblesse des offres entraînant des spéculations. Ce qui rend un peu plus difficile l'accès aux logements dans le pays, surtout dans la capitale et ses périphéries. Une situation assez compliquée pour les ménages qui ne cessaient de se plaindre face aux montants exorbitants que leur réclament les propriétaires de maison. Comme pour apporter une réponse concrète à leur préoccupation, le Gouvernement a pris une résolution, celle de plafonner les cautions et garantie de loyer à six mois. « Ce plafonnement a pour objectif de limiter les spéculations actuelles pratiquées dans notre pays et en particulier dans le Grand Lomé tout en tenant compte de la nécessité de préserver les investissements réalisés par ceux qui contribuent à améliorer l'offre de logement disponible » explique l'Exécutif.

Pour le ministre en charge de l'urbanisme, cette volonté du Gouvernement d'encadrer les baux d'habitation répond à un souci d'assurer une protec-

tion aux locataires tout en sécurisant l'investissement de ceux qui offrent aujourd'hui les logements en l'occurrence les propriétaires de maison. Me Koffi Tsolényanu estime que le mécanisme de mise en œuvre de la nouvelle disposition prise par le Gouvernement consiste à l'élaboration d'un modèle type de contrat qui sera mis à la disposition des communes et sur le site web du ministère afin de permettre aux différents acteurs du secteur de l'immobilier d'y accéder facilement pour prendre connaissance du contenu. Le contrat des baux d'habitation sera ainsi uniformisé dans le pays pour faciliter son application. « Pour assurer la mise en œuvre, nous allons faire des démarches participatives comme on l'avait fait au moment où nous élaborions le décret, c'est-à-dire nous allons associer tous les acteurs de l'immobilier, notamment les agents immobiliers, les notaires, les avocats, les magistrats, les associations des consommateurs, les associations des bailleurs, les architectes, ... et surtout nous allons impliquer les maires qui vont s'approprier

les contenus du décret et chacun maintenant va jouer le rôle d'éveil. Au niveau du ministère, nous allons également monter des cellules qui vont faire des descentes périodiques sur le terrain pour nous assurer de la mise en œuvre effective de cette nouvelle mesure » a-t-il indiqué.

Au Togo et principalement à Lomé, les prix du logement sont en constante augmentation ces dernières années. Dans presque tous les quartiers du grand Lomé actuellement, les cautions et garanties de loyer sont entre un an, un an et demie et deux ans. « Actuellement pour trouver une pièce simple, il faut prévoir 10.000f par mois pour une cour commune et un an de caution. Pour les pièces dont les WC et douches sont internes, il faut prévoir au minimum 20.000f. Les chambres salons simples sont à 20.000f, 22.000f et 25.000f. Et celles dont les sanitaires sont incorporés, leurs prix se situent entre 30.000f, 35.000f et 40.000f. Dans tous les cas, le locataire doit déposer une caution de 12 mois au minimum afin d'avoir accès à la clé » nous confie



Didier, agent immobilier à Kégué.

Comme lui, d'autres avouent que le coût de logement devient de plus en plus cher à Lomé. « Les cautions d'un an et un an et demie ne sont pas à un niveau accessible pour nos clients qui font que se plaindre » déplore un autre.

Pour les locataires, cette décision du Gouvernement de plafonner le montant des cautions de loyer est très salvatrice parce qu'ils éprouvent énormément de difficultés pour rassembler les fonds demandés. « J'ai loué une chambre salon à Adakpamé à 20.000f. Pour prendre la clé, j'ai dû payer une caution d'un an. Ce qui fait 240.000f que j'ai déboursé au bailleur. Et pour payer ce montant, j'ai dû faire un petit prêt à la micro finance, ce qui n'a pas été facile » s'est plaint John, mécanicien.

Du côté des propriétaires de maison, la décision du gouvernement n'échappe pas à la critique. Pour certains, l'exécutif devra en amont baisser les prix des matériaux de construction afin de favoriser la construction des maisons d'habitation. Pour d'autres, le Gouvernement doit construire des logements sociaux afin de diversifier l'offre sur le marché de l'immobilier. « Si le gouvernement veut qu'on baisse le montant des cautions, il faut qu'il baisse aussi les prix des matériaux de construction. Aujourd'hui, pour construire une pièce, il faut dépenser au minimum environs 700.000f. Vous-même vous voyez que c'est tout un investissement. Et lorsque vous finissez de construire, vous avez le souci de récupérer le montant dépensé à travers la location. C'est ce

qui arrive, donc il faut que le gouvernement aussi procède à une diminution des prix des matériaux de construction pour nous aider. Cela nous permettra de construire plus facilement, c'est-à-dire à un coût beaucoup plus abordable. Sans cela, il sera difficile pour nous d'appliquer cette décision liée au plafonnement de la caution » a expliqué Alfred, un propriétaire de maison à Agoè.

Une chose est sûre, la nouvelle mesure prise par le Gouvernement ne sera pas respectée par les propriétaires de maison si rien n'est fait en termes de contrôle sur le terrain. Du coup, il faudra qu'une cellule soit mise en place rapidement pour sensibiliser l'ensemble des acteurs du secteur immobilier au respect de la nouvelle loi.

**Kokou Amenti**

**Enseignement supérieur :**

## Vers la construction d'une 3<sup>e</sup> université publique en 2022 (suite de la page 4)

laises s'activent pour trouver des financements en vue de répondre aux difficultés du secteur. En effet, conscient que le secteur n'a pas fini de régler les problèmes majeurs auxquels il est confronté, le Gouvernement fait des efforts chaque année pour renforcer le personnel enseignant et de construire de nouvelles salles de classes. Ceci, pour répondre aux nouvelles sollicitations de places de la part des apprenants. Naturellement, cette situation entraîne des coûts supplémentaires. Et le pays veut s'appuyer sur ses partenai-

res en développement pour y faire face.

Pour soutenir les actions du Gouvernement, la Banque mondiale a approuvé il y a environ un mois, un financement de 60,1 millions de dollars soit un peu plus de 33 milliards de nos francs de l'Association internationale de développement (IDA) et du Partenariat Mondial pour l'Éducation en vue d'aider le Gouvernement togolais à assurer la qualité de son enseignement et un accès équitable à l'éducation de base. Ce financement qui sera octroyé à travers un projet, permettra de sou-

tenir la mise en œuvre du Plan sectoriel décennal (2020-2030) du Gouvernement pour l'éducation. L'enveloppe servira concrètement à construire de nouvelles salles de classes au primaire et au secondaire, à former les enseignants et à reformer les curricula, à revoir la politique des manuels scolaires et à instaurer un programme de subvention basée sur la performance. Le projet fera également la promotion de la scolarisation des filles et du numérique. « Ce financement contribuera à la mise en œuvre de la feuille de route gouvernementale

en soutenant les projets prioritaires visant à augmenter les capacités d'accueil scolaire et à améliorer la qualité de l'enseignement ; ceci afin de renforcer l'indice du capital humain du pays » a déclaré la représentante résidente de la Banque, Hawa Cissé Wagué.

Malgré une scolarisation en constante progression ces dernières années au Togo, le secteur de l'éducation reste confronté à d'importants défis majeurs notamment en termes de la qualité de l'enseignement, de la compétence des enseignants, de

l'introduction du numérique dans l'enseignement, de la promotion des nouvelles technologies de l'information et de la communication dans l'enseignement primaire et secondaire, sans oublier l'épineux problème des capacités d'accueil dans les établissements scolaires. Pour cette rentrée scolaire qui s'annonce dans les prochains jours, les établissements publics seront plus encore confrontés au problème d'insuffisance des salles de classe en raison de la suppression (pour le compte de cette année) des frais d'écolage.

Comme dans les autres secteurs de la vie publique, il est important de faire appel aux investisseurs étrangers pour relever les défis de l'heure. Et comme le Chef de l'État Faure Gnassingbé a plaidé lors de son récent séjour à Londres à l'occasion du sommet mondial sur l'éducation, pour plus d'investissements dans le secteur de l'éducation, on peut espérer que d'autres partenaires viendront soutenir les actions du Gouvernement dans le secteur de l'éducation.

**Kokou AMENTI**

**CAN CAMEROUN 2021 :**

## La covid fait mal aux sélections mais la fête a lieu

La phase finale de la Coupe d'Afrique des Nations de football bat déjà son plein au pays des Lions Indomptables. Mais avant le démarrage effectif de la compétition, il y eu beaucoup tergiversations à cause de la pandémie de la Covid-19. C'est cette même raison qui a poussé la Confédération Africaine de Football (CAF) à programmer le tournoi cette année 2022. En principe, il devrait être joué en 2021. L'apparition du variant Omicron a failli faire annuler cette messe continentale de nouveau. A part les raisons sanitaires, plusieurs clubs européens, surtout anglais n'ont pas voulu libérer leurs joueurs pour répondre à l'appel de leur sélection. Ils ont manifesté leur opposition avant que des voix ne s'élèvent pour condamner cette attitude. Ils argumentent que non seulement les joueurs vont manquer des matches de championnat mais à leur retour de la CAN, ils seront mis en quarantaine pour plusieurs jours. C'est un manque à gagner pour ces clubs qui sont pratiquement dans un tournant décisif des championnats. C'est à l'unanimité que les Africains ont levé la voix pour dire non à ce diktat des Européens. Plusieurs stars du football africain ont haussé le ton et la CAF a suivi ces contestations pour dire oui à la tenue de la CAN. Le continent africain n'a pas de leçons à recevoir de qui que ce soit. Les Africains sont libres de décider du report ou non de la CAN. Les clubs européens se sont comportés comme si venir à la CAN pour les joueurs était un déluge. Mais ce que ces clubs oublient c'est que depuis le début de la pandémie, l'Afrique n'a pas connu l'enfer qu'on lui avait promis. Pour le moment même si des joueurs de plusieurs sélections sont victimes de la covid-19, tout se passe bien, le ballon roule sur

les différents stades prévus pour la compétition. Les stades ne font pas le plein des supporters mais cela n'enlève pas grand-chose à l'événement. Si l'Euro et la Copa América se sont déroulés en 2021, ce n'est pas à l'Afrique qu'on va refuser ce bonheur en 2022.

Pour cette 33<sup>e</sup> édition, 24 sélections s'affrontent pour la couronne détenue par l'Algérie de Mahrez. Qui va remplacer les Fennecs d'Algérie au trône ou bien va-t-elle garder le trophée, c'est trop tôt pour trouver une réponse à cette question. Aujourd'hui il n'y a pas de petit pays de football en Afrique, toutes les nations se valent. La preuve, l'Algérie championne en titre a été tenue en échec par l'équipe de la Sierra Léone qui a déjoué tous les pronostics. Il a fallu un penalty de dernière minute pour permettre aux Lions de la Téranga de venir à bout du Zim-

babwe dans les derniers instants du match. Ces sélections qui ont des difficultés à l'entame de la compétition sont des prétendants sérieux au bouquet final. Les grands ténors du football africain sont bien là, mais la surprise peut arriver de n'importe quel côté. Le Cameroun pays organisateur, la Côte d'Ivoire, le

Siéra Léone et la Guinée E équatoriale et pour le premier tour, ils n'auront pas trop de soucis. Le grand Nigéria aura certainement son mot à dire dans cette compétition. Logés dans le groupe D, les Super Eagles ont déjà annoncé les couleurs au premier match en dominant l'Egypte par un but à 0. Le



frontent pour la couronne détenue par l'Algérie de Mahrez. Qui va remplacer les Fennecs d'Algérie au trône ou bien va-t-elle garder le trophée, c'est trop tôt pour trouver une réponse à cette question. Aujourd'hui il n'y a pas de petit pays de football en Afrique, toutes les nations se valent. La preuve, l'Algérie championne en titre a été tenue en échec par l'équipe de la Sierra Léone qui a déjoué tous les pronostics. Il a fallu un penalty de dernière minute pour permettre aux Lions de la Téranga de venir à bout du Zim-

Nigéria, l'Egypte le plus capée en trophée, la Tunisie, l'Algérie ou encore le Sénégal. Pour des équipes comme la Côte d'Ivoire, elles doivent jouer crânement leur chance. Les Eléphants sont éliminés de la coupe du monde Qatar 2022 et vont se donner à fond, histoire d'avoir au moins la CAN pour la deuxième fois de leur histoire. Les arguments ne manquent pas à cette sélection, vu la composition du groupe dans lequel ils se trouvent les Ivoiriens. Les Ivoiriens sont logés dans le groupe E aux côtés de l'Algérie, la

Nigéria semble avoir une équipe solide mais il faut peut-être attendre la confirmation au second match pour des analyses claires. Le Ghana des fils d'Abédi Pélé a joué son premier match d'une manière fébrile en se laissant battre par le Maroc, 0-1. Cette formation ne semble pas être l'une des meilleurs de cette CAN. De toutes les façons, il faut observer les premiers matches et tous les matches de poules pour avoir une situation claire.

M. Mazé

## BREVES

### Charles Debbasch a cassé la pipe

La présidence de la République togolaise est en deuil, c'est en tout cas le moins qu'on puisse dire après le départ auprès du père céleste du constitutionnaliste français, Charles Debbasch, jusque-là conseiller spécial du Chef de l'Etat togolais Faure Essozimna Gnassingbé.

Des informations proches du pouvoir renseignent que le juriste âgé de 85 ans, était d'abord malade depuis Lomé au Togo, traité en partie sur place, avant d'être évacué sur la France où, il rend l'âme. L'information a été donnée par le site le nouveau reporter ce mardi 11 janvier. Né le 22 octobre 1937 à Tunis, ce constitutionnaliste agrégé de droit public a enseigné le droit administratif et les sciences politiques à plusieurs générations d'étudiants devenus juristes à l'université d'Aix-Marseille dans une faculté de droit dont il a été pendant longtemps doyen.

L'homme est connu comme ayant conseillé plusieurs Chefs d'Etat africains pendant plusieurs décennies. Il a été l'une des chevilles ouvrières dans la rédaction des constitutions de plusieurs pays de l'Afrique francophone. Charles Debbasch a travaillé avec Gnassingbé Eyadéma, puis avec l'actuel président du Togo Faure Essozimna Gnassingbé. Que le Seigneur lui pardonne ses péchés et l'accueille dans son royaume.

### Huit militaires aux arrêts à Ouagadougou pour tentative de déstabilisations des institutions de la République

Décidément les coups d'Etat en Afrique subsaharienne deviennent une véritable mode. Ce mardi 11 janvier huit militaires ont été mis aux arrêts pour "un projet de déstabilisation des institutions de la République" a indiqué le procureur militaire de Ouagadougou.

Le parquet militaire burkinabè a dans un communiqué rendu public, affirmé avoir été saisi samedi d'une allégation sur un projet de déstabilisation des institutions de la République, poursuivant que c'est sur dénonciation d'un membre de la bande. Une enquête est donc ouverte et les huit militaires sont donc arrêtés, pendant que les enquêtes suivent leur cours normal.

Ce complot militaire déjoué au Burkina-Faso intervient dans un contexte national quelque peu tendu avec une succession d'attentats et au lendemain de la mise en branle d'un nouvel exécutif avec à la clef un nouveau premier ministre.

Est-ce donc à dire que les coups d'Etat au Mali et en Guinée font donc des émules ? La question mérite d'être posée pour que l'on mène une recherche des causes en vue d'une réflexion profonde pour guérir le mal en profondeur en Afrique subsaharienne surtout.

Augustin S.



**#CQFS**

Avez-vous des interrogations sur les formalités au Cadastre ?  
L'OTR est à votre écoute. L'OTR met à votre disposition un bureau dédié pour le traitement de vos plaintes. En 48h seulement, vous recevrez une suite à votre plainte. Vous pouvez aussi envoyer vos requêtes sur la plateforme numérique dédiée via : **[www.otr.tg](http://www.otr.tg)** ou **[www.dadc.gouv.tg](http://www.dadc.gouv.tg)**



Office Togolais des Recettes - OTR